

* 5e Con-
cile de La-
tran, de
l'an 1179,
chap. 18.

toujours des écoles établies dans l'enceinte des chapitres & des monasteres pour l'instruction de la jeunesse *; le nom de *clerc* devint synonyme à celui de *lettré*. La langue latine consacrée aux offices de l'Eglise, quoique fort déchuë de son ancienne pureté; fut dans la suite un secours pour reprendre la lecture des anciens auteurs. Dans le loisir du cloître, les moines s'occupèrent à rassembler & à copier les écrits que le génie destructeur des barbares avoit épargnés: à la renaissance des lettres; les archives des églises & des monasteres ont été les uniques dépôts; où l'on a retrouvé les monumens des siècles précédens. — La pompe extérieure du culte divin contribuoit à entretenir un reste de goût pour les arts; les rapports nécessaires avec le siege de Rome & les pèlerinages de dévotion, furent pendant long-tems le seul lien de communication entre les différentes nations de l'Europe; la *trêve de Dieu* établie par un motif de religion, suspendit par intervalles les ravages de la guerre. Un des objets de l'institution de plusieurs fêtes, fut d'interrompre les travaux des serfs, accablés sous la tyrannie féodale. Avant l'établissement des foires & des marchés publics, les *apports* ou le concours des peuples aux fêtes & aux tombeaux des Saints, furent le rendez-vous ordinaire des négocians. — Si donc il s'est trouvé quelques vestiges d'humanité, de mœurs, de police, de lumieres parmi les hommes au quinzieme siècle, c'est incontestablement au christianisme que l'on